



INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES  
PÔLE EUROPÉEN JEAN MONNET  
UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, UNIVERSITÉ D'EUROPE



## Master complémentaire en droit européen

### 1. Conditions d'accès

Sous réserve d'acceptation du dossier d'admission (évalué en fonction de critères académiques) :

- porteurs d'un grade académique de licencié en droit ou de master en droit délivré par une université de la Communauté française de Belgique ;
- porteurs d'un grade académique similaire délivré en Communauté flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire ;
- porteurs d'un grade étranger sanctionnant des études de deuxième cycle en droit et valorisé pour au moins 300 crédits par le jury, moyennant programme complémentaire éventuel.

### 2. Jury d'examen

Président : Le Président de l'Institut ex-officio  
Secrétaire : Marianne DONY

### 3. Informations générales

#### Objectifs

Le master complémentaire en droit européen offre aux étudiants diplômés de droit une formation spécialisée sur le droit de l'Union européenne, ainsi qu'une ouverture aux disciplines connexes (droit comparé, politique européenne, économie, histoire).

Il est destiné à tous les juristes qui souhaitent approfondir leurs connaissances du droit européen et en parfaire la maîtrise aux fins de le pratiquer au Barreau, dans les institutions européennes, les entreprises ou les organisations non gouvernementales, ou encore dans le cadre de projets de recherche.

#### Axes de la formation

(1) La formation du master complémentaire est construite autour d'un **socle de cours de base obligatoires** pour tous les étudiants (30 ECTS) consistant en un approfondissement des domaines essentiels du droit européen : marché intérieur, droit européen de la concurrence, institutions et ordre juridique ....

(2) Ce tronc commun est complété par des **cours à option**, donnés sous forme de cours ex cathedra ou de séminaires, et par un **mémoire facultatif**, pour un total de **30 ECTS au minimum**.

(3) Les cours à option sont regroupés en **six modules thématiques** :

- droit économique européen
- droit public européen
- espace de liberté, de sécurité et de justice
- politiques de l'Union européenne
- relations extérieures
- droit comparé

(4) Les étudiants doivent d'abord obligatoirement choisir un **module thématique** de cours à option, à concurrence de minimum **15 ECTS**.

(5) Pour les ECTS restants, ils ont le choix entre :

- la réalisation d'un **mémoire** (15 ECTS), à condition que le sujet (note d'intention et plan) en soit approuvé par un promoteur (chargé d'un enseignement à l'IEE) avant le 15 novembre de l'année académique en cours
- un **deuxième module thématique**
- un **choix d'option « à la carte »** dans les différents modules

### **Environnement pédagogique**

Le programme est fondé sur une participation active des étudiants, avec un grand nombre de séminaires, qui accordent une place importante aux discussions et aux travaux personnels.

Les étudiants du master complémentaire en droit européen ont l'opportunité d'interagir avec les étudiants ayant choisi une des trois finalités du master en études européennes ou les cours de la faculté de droit, que ce soit en suivant certains des cours communs ou en participant aux activités de l'Institut et des centres de recherche associés (conférences, débats).

Le corps académique compte en son sein aussi bien des chercheurs de haut niveau que des praticiens réputés ou des membres des institutions européennes, ce qui permet aux étudiants d'être à la pointe de l'actualité dans le domaine de la construction européenne et d'être impliqués dans les activités scientifiques menées à l'Institut d'Etudes européennes.

Une partie des cours sont donnés en anglais.

Le travail personnel des étudiants est valorisé que ce soit à l'occasion des séminaires ou sous la forme de la participation au *Moot Court* (concours de procès et de plaidoirie simulé dans le domaine du droit européen) ou encore par l'implication dans des projets collectifs, tel que le journal *Eyes on Europe* créé par des étudiants de l'Institut d'Etudes européennes.

## 4. Cursus

### TRONC COMMUN<sup>1</sup>

DROI-O-601	Marché intérieur : Les quatre libertés (y compris libre circulation des capitaux) et la théorie générale du rapprochement des législations – Mme Lucette DEFALQUE, Mme Carine DOUTRELEPONT, M. Philippe DE BRUYCKER, N. et N. – 10 ECTS (théorie 6, Exercices 1, travaux personnels 3)
DROI028	Droit européen de la concurrence – M. Jean-François BELLIS – 4 ECTS (théorie 3, travaux personnels 1) Et Exercices – 1 ECTS (exercices 0.5, travaux personnels 0.05)
EURO020	Cour de justice des communautés européennes – M. Denis WAELBROECK – 2 ECTS (théorie 2) Et
DROI-O-602	Etude approfondie de questions relatives à la cour de justice – M. Denis WAELBROECK – 2 ECTS (exercices 1, travaux personnels 1)
DROI-O-603	Institutions et ordre juridique de l'Union européenne – N. – 5 ECTS (théorie 2, exercices 1, travaux personnels 2) Et Droits fondamentaux I – Mme E. BRIBOSIA – 2 ECTS (séminaire 1, travaux personnels 1)
DROI-O-608-A	Droit des relations extérieures de l'Union – Mme M. DONY – 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)

### OPTIONS<sup>2</sup>

#### MODULE DROIT ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

POLI-O-406	Union économique et monétaire – M. Philippe VIGNERON – 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
DROI-O-604	Etude approfondie de questions de droit européen de la concurrence – M. Denis WAELBROECK – 7 ECTS (séminaire 4, travaux personnels 3)
DROI-O-609	Droit communautaire de la concurrence secteur public – Mme Marianne DONY – 6 ECTS (théorie 2, travaux personnels 4)
DROI-O-617	Intégration financière européenne – M. Philippe VIGNERON – 4 ECTS (Séminaire 1, travaux personnels 3)
DROI-O-611	Economics and law of the WTO – M. Petros MAVROIDIS et M. André SAPIR – 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)

<sup>1</sup> Pour les étudiants du Master en droit de l'ULB, si un cours a déjà été suivi dans leur programme de Master, il est obligatoire de choisir un cours à option pour compenser le nombre d'ECTS manquants dans les cours obligatoires

Pour les étudiants provenant d'autres universités, des dispenses peuvent être obtenues pour certains cours obligatoires moyennant justifications sur la base du programme des études antérieures. Il sera dans ce cas obligatoire des cours à option pour compenser le nombre d'ECTS manquants dans les cours obligatoires

<sup>2</sup> Les étudiants venant du Master en droit de l'ULB pourront prendre uniquement comme cours à option des cours qui ne figuraient pas dans leur propre programme de master

DFIS004	Douanes et accises – M. Jean-Michel GRAVE – 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
DROI-O-614	European tax and financial law – M. Marc DASSESSE – 6 ECTS (théorie 4, travaux personnels 2)
ECON004	Institutions économiques internationales – M. Nicolas ANGELET – 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
DPRI006	Droit commercial comparé – M. Arnaud NUJYTS – 5 ECTS (théorie 3, travaux personnels 2)
ADMI005	Théorie des marchés de l'administration – M. Philippe FLAMME – 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
DPRI004	Droits intellectuels – Mme Carine DOUTRELEPONT et M. Alain BERENBOOM – 5 ECTS (théorie 3, travaux personnels 2)
DROI-O-607	Droit européen des Médias et des technologies de l'information – Mme Carine DOUTRELEPONT – 4 ECTS (séminaire 1, travaux personnels 3)
ECPOO14	Analyse économique du droit – M. Marco BECHT – 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)

### **MODULE DROIT PUBLIC EUROPÉEN**

DROI-O-609	Droit communautaire de la concurrence secteur public – Mme Marianne DONY – 6 ECTS (Théorie 2, travaux personnels 4)
DROI-O-610	Union européenne et droit fondamentaux II – Mme E. BRIBOSIA – 3 ECTS (séminaire 1, travaux personnels 2)
DROI-O-612	Fonction publique européenne – N. – 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)
DROI-O-607	Droit européen des Médias et des technologies de l'information – Mme Carine DOUTRELEPONT – 4 ECTS (séminaire 1, travaux personnels 3)
ECON-O-403	Finances communautaires – N. – 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
POLI-O-405	The Political system of the EU – M. Chistopher LORD – 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
EURO044	Les collectivités territoriales et l'Europe – M. Nicolas LEVRAT – 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
POLI-O-505	Interest groups and lobbies in the European union – Mme Pascaline WINAND – 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
POLI-O-508	Global governance – M. Pierre VERCAUTEREN – 3 ECTS (théorie 1, travaux personnels 2)
POLI-O-507	Comparative federalism Europe, U.S.A., Canada – M. Eric REMACLE – 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
ADMI005	Théorie des marchés de l'administration – M. Philippe FLAMME – 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)

### **MODULE ESPACE DE LIBERTÉ, SÉCURITÉ ET JUSTICE**

DROI-O-615	Espace pénal européen – Mme A. WEYEMBERGH et M. Gilles DE KERCHOVE – 6 ECTS (théorie 2, exercices 1, travaux personnels 3)
DROI-O-616	Asile et immigration – M. Philippe DE BRUYCKER et M. Jean Louis DEBROUWER – 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
DROI-O-610	Union européenne et droit fondamentaux II – Mme E. BRIBOSIA – 3 ECTS (séminaire 1, travaux personnels 2)
DROI023	Protection européenne et internationale des droits de l'homme – M. Rusen ERGEC – 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)

- DROI-C-578 Approche juridique des discriminations – N. – 4 ECTS (théorie2, travaux personnels 2)
- DROI-O-613 Intégration européenne et droit international privé - Mme Nadine WATTE – 5 ECTS (Séminaire2, travaux personnels 3)

### **MODULE POLITIQUES DE L'UNION EUROPEENNE**

- DROI-O-606 Politique des consommateurs – Mme Lucette DEFALQUE – 3 ECTS (séminaire1, travaux personnels 2)
- DROI-O-607 Droit européen des Médias et des technologies de l'information – Mme Carine DOUTRELEPONT – 4 ECTS (séminaire 1, travaux personnels 3)
- DSOC017 Droit social européen – M. Michel DISPERSYN – 4 ECTS (théorie2, travaux personnels 2)
- DROI-O-615 Espace pénal européen – Mme A. WEYEMBERGH et M. Gilles DE KERCHOVE – 6 ECTS (théorie 2, exercices 1, travaux personnels 3)
- DROI-O-616 Asile et immigration – M. Philippe DE BRUYCKER et M. Jean Louis DEBROUWER – 5 ECTS (théorie2, travaux personnels 3)
- ECON-O-405 Politique agricole commune – M. Tomas GARCIA AZCARATE – 5 ECTS (théorie2, travaux personnels 3)
- POLI-O-401 The European union and developing countries – M. Nicolas SCHRIJVER – 5 ECTS (théorie2, travaux personnels 3)
- DINT021 Droit de l'environnement – M. Jean-François NEURAY et M. Marc PALLEMAERTS – 4 ECTS (théorie2, travaux personnels 2)
- ECON-O-401 Economie régionale européenne – M. Henry CAPRON – 5 ECTS (théorie2, travaux personnels 3)

### **MODULE RELATIONS EXTÉRIEURES**

- DROI-O-605 Questions spéciales de droit international public relatives à l'Europe – M. Olivier CORTEN – 6 ECTS (théorie3, travaux personnels 3)
- DROI-O-611 Economics and law of the WTO – M. Petros MAVROIDIS et M. André SAPIR – 5 ECTS (Théorie 2, travaux personnels 3)
- ECON004 Institutions économiques internationales – M. Nicolas ANGELET – 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)
- POLI-O-401 The European union and developing countries – M. Nicolas SCHRIJVER – 5 ECTS (théorie2, travaux personnels 3)
- POLI-D-501 L'Union européenne dans les relations internationales – M. Eric REMACLE – 4 ECTS (théorie2, travaux personnels 2)
- POLI-O-508 Global governance – M. Pierre VERCAUTEREN – 3 ECTS (théorie 1, travaux personnels 2)

### **MODULE DROIT COMPARÉ**

- POLI-O-507 Comparative federalism Europe, U.S.A., Canada – M. Eric REMACLE – 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)
- DFIS008 Droit fiscal international et comparé – M. Patrick KELLEY – 4 ECTS (théorie2, travaux personnels 2)
- DPRI006 Droit commercial comparé – M. Arnaud NUYS – 5 ECTS (Théorie 3, travaux personnels 2)

- DPUB015 Droit public comparé – M. Philippe LAUVAUX – 5 ECTS (théorie4, travaux personnels 1)
- DROI011 Droits en transition – M. Philippe DE BRUYCKER – 4 ECTS (théorie2, travaux personnels 2)
- DROI-C-509 Business law – N. – 5 ECTS (théorie3, travaux personnels 2)

### **MEMOIRE**

- TRAN-O-618 Mémoire – N. – 15 ECTS (travaux personnels 15)